



Mâcon Habitat LE Journal

LE JOURNAL D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DE MÂCON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION

EDITO

2026, UNE NOUVELLE ANNÉE S'OUVRE

L'année 2026 s'ouvre avec des projets concrets et des sujets qui nous concernent tous.

Ce numéro met l'accent sur un enjeu simple mais sérieux : la sécurité dans nos logements. Les batteries d'appareils du quotidien facilitent la vie, mais un mauvais usage peut vite tourner au court-circuit. Quelques gestes suffisent pour éviter le pire. Autant les adopter sans attendre.

Nous revenons aussi sur des actions positives. La rénovation des immeubles des 9 Clés améliore le confort, réduit les consommations et donne un nouveau souffle au quartier. La sécurité progresse également avec le remplacement des détecteurs de fumée sur l'ensemble du parc.

Enfin, Mâcon Habitat continue de simplifier vos démarches avec son application mobile. Le logement évolue. Il devient plus sûr, plus confortable et plus pratique.

Très bonne année à tous !

Bonne lecture.



Karen Clivio-Fontany
Directeur Général
de Mâcon Habitat

DOSSIER

LES BATTERIES : CET OBJET QUI PEUT ÊTRE DANGEREUX !

Les batteries au lithium sont partout : trottinettes, vélos électriques, vapoteuses, téléphones, ordinateurs portables... Ces sources d'énergie sont pratiques. Mal utilisées, elles peuvent aussi devenir dangereuses. Et quand elles s'enflamment, ça va très vite !



BATTERIES D'APPAREILS MOBILES : UN DANGER À NE PAS SOUS-ESTIMER

Téléphones, trottinettes électriques, vélos, vapoteuses, ordinateurs... Les batteries lithium-ion font partie de notre quotidien. Elles sont pratiques, mais elles ne sont pas sans risque. Mal utilisées, elles peuvent provoquer de graves incendies. Et ces incendies ne préviennent pas.

UN VRAI RISQUE D'INCENDIE

Une batterie abîmée, surchauffée ou mal rechargée peut s'enflammer brutalement. Le feu est

alors très violent. Il dégage une chaleur extrême et des fumées toxiques. En quelques minutes, un logement peut devenir inhabitable.

Les services de secours constatent une hausse des incendies d'origine électrique. Les batteries d'appareils mobiles sont de plus en plus souvent en cause. Un simple mauvais branchement peut suffire.

DES RÈGLES SIMPLES POUR ÉVITER LE PIRE

La prévention repose sur des gestes faciles. Ne rechargez jamais vos appareils pendant la nuit ou en votre absence. Un problème peut survenir sans bruit.

[...]



INAUGURATION DES TRAVAUX AUX 9 CLÉS

Le mardi 16 décembre, Jean-Patrick Courtois, Président de MACONNAIS-BEAUJOLAIS Agglomération et Éric Maréchal, Président de Mâcon Habitat ont inauguré les travaux réalisés sur les immeubles des 9 Clés à Mâcon.

Les 5 immeubles (160 logements) du boulevard des 9 Clés entrent dans une nouvelle vie.

L'objectif était simple : mieux isoler, moins consommer et plus de confort pour les habitants. Les façades ont reçu une isolation en fibre de bois, les toitures ont été reprises, 10 ascenseurs extérieurs ont vu le jour pour faciliter le quotidien. Les logements, halls et parties communes ont été modernisés.

Cette rénovation réduit les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Elle s'inscrit dans les engagements environnementaux portés par Mâcon Habitat.

Un quartier qui change, des logements plus confortables, et un pas de plus pour le climat.



DOSSIER



DANGER : BATTERIES = RISQUE D'INCENDIE

Les batteries (trottinettes, vélo, vapoteuses...) peuvent s'enflammer en cas de surchauffe ou de mauvais usage

NE JAMAIS



- ⚠ Recharger la nuit ou en votre absence
- ⚠ Utiliser un chargeur autre que celui du constructeur
- ⚠ Recharger dans les parties communes
- ⚠ Poser l'appareil sur un canapé ou un lit

À FAIRE



- Surveiller la charge
- Poser l'appareil sur une surface dure et dégagée
- Débrancher à la fin de la charge



EN CAS D'INCIDENT :

- Si une batterie s'enflamme :
1. Ne tentez pas d'éteindre à l'eau – cela aggrave souvent la situation.
 - 2.appelez les pompiers (18 ou 112).
 3. Evacuez immédiatement votre logement.

UN GESTE DE PRUDENCE, C'EST UN INCENDIE ÉVITÉ !

Utilisez uniquement le chargeur d'origine ou un modèle certifié. Les chargeurs bas de gamme chauffent plus vite.

Éloignez toujours les batteries des sources de chaleur. Radiateur, four ou soleil direct sont de mauvaises idées.

Évitez les multiprises et rallonges. Elles augmentent le risque de surcharge électrique.

Surveillez l'état de vos batteries. Une batterie qui chauffe, gonfle ou sent mauvais doit être débranchée immédiatement. Elle ne doit plus être utilisée.

lier, couloirs et locaux vélos doivent rester dégagés. En cas d'incendie, la fumée se propage très vite. Elle peut bloquer les issues de secours et mettre en danger tous les habitants de l'immeuble.

EN CAS D'INCIDENT

Si une batterie prend feu, n'utilisez jamais d'eau. Cela aggrave souvent la situation. Appelez immédiatement les pompiers en composant le 18 ou le 112.

Évacuez sans attendre votre logement et fermez la porte derrière vous.

👉 Un geste de prudence, c'est souvent un incendie évité.

EN IMMEUBLE : LA SÉCURITÉ DE TOUS COMpte

Ne rechargez jamais vos appareils dans les parties communes. Cages d'esca-

FOCUS

MÂCON HABITAT RENOUVELLE LES DÉTECTEURS DE FUMÉE POUR PROTÉGER SES LOCATAIRES

Mâcon Habitat vient de signer un nouvel accord collectif local avec les représentants des locataires pour le remplacement des DéTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉE (D.A.A.F.) sur l'ensemble de son parc de logements.

Cet accord, signé avec les associations de locataires vise à garantir la sécurité des habitants et une gestion équitable des détecteurs de fumée, désormais obligatoires.

UN REMPLACEMENT INDISPENSABLE

La loi impose un détecteur de fumée en bon état dans chaque logement. Les modèles installés il y a dix ans arrivent en fin de vie. Mâcon Habitat remplace donc l'ensemble des appareils pour assurer leur bon fonctionnement et prévenir les incendies. Le coût négocié est fixé à 34,10 € par logement. Il comprend la fourniture et la pose et sera récupéré auprès des locataires.

UNE DÉMARCHE CLAIRE ET COLLECTIVE

Vous avez été nombreux à donner votre avis sur cette accord (plus de 1200 réponses dont 655 favorables et 175 locataires qui ne se prononcent pas). L'accord est donc applicable.

DES ÉQUIPEMENTS FIALES

Le détecteur installé sera un modèle Ei650F, avec pile lithium garantie dix ans. Un prestataire mandaté assurera la pose. Les locataires seront prévenus à l'avance et invités à faciliter l'accès au logement.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Par cette opération, Mâcon Habitat renforce la sécurité de ses locataires et respecte ses obligations. Le parc gagne en fiabilité. Les habitants gagnent en tranquillité.



FOCUS

MON LOGEMENT DANS MON MOBILE

Depuis quelques mois, Mâcon Habitat a lancé MâconHabitat&Moi, une application mobile pensée pour simplifier la vie des locataires.

Le principe est simple : tout ce qui concerne votre logement, accessible 24h/24, depuis votre smartphone. Pas besoin de baguette magique, juste une connexion internet .

GRÂCE À L'APPLICATION, chaque locataire peut :

- consulter son compte et ses quittances,
- créer et suivre ses réclamations,
- recevoir des alertes et informations utiles,
- payer son loyer en quelques clics par carte bancaire,
- mettre à jour ses informations personnelles.

Pour accéder à l'application, il suffit

de disposer d'un compte extranet locataire Mâcon Habitat.

TROIS ÉTAPES POUR CRÉER UN COMPTE EXTRANET

La démarche est rapide :

1. connexion sur www.espacepersonnel.macon-habitat.com ou directement via l'application,
2. création du compte avec une adresse e-mail et le numéro de contrat,
3. activation du compte grâce au lien reçu par e-mail.

SIMPLE, PRATIQUE... et toujours avec vous. Avec MâconHabitat&Moi, les démarches deviennent plus rapides et plus fluides. L'application

accompagne les locataires au quotidien, sans papierasse ni attente inutile. Le logement devient plus connecté, mais surtout plus simple. Votre logement n'a jamais été aussi proche de vous.



DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

QUESTIONS - RÉPONSES

POURQUOI DES ENQUÊTES FLASH SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS MON LOGEMENT ?



Christophe Simon, Responsable du Pôle Proximité et Cadre de vie, vous répond.

VOTRE AVIS COMpte, VRAIMENT.

À Mâcon Habitat, nous intervenons chaque jour dans vos logements. Nos équipes et nos entreprises partenaires réalisent des travaux de plomberie, de peinture, d'électricité ou d'entretien. Ces interventions font partie de votre quotidien. Elles font aussi partie de nos priorités.

APRÈS CHAQUE INTERVENTION, nous envoyons une enquête flash par mail ou SMS. Elle est courte. Elle est rapide et précieuse. Elle nous aide à vérifier le respect des délais, l'état du logement, la qualité des échanges et du travail réalisé. En clair, elle nous permet de progresser et de faire encore mieux

AUJOURD'HUI, VOTRE PARTICIPATION PEUT ENCORE PROGRESSER (en 2025, 549 réponses pour plus de 6000 réclamations traitées avec un taux de satisfaction de

75.74%). C'est vraiment dommage. Chaque réponse compte. Chaque avis nous invite à progresser. Vos retours servent à ajuster nos pratiques, à dialoguer avec les entreprises et à valoriser le travail bien fait. Oui, quand tout se passe bien, nous aimons aussi le savoir.

RÉPONDRE PREND MOINS DE DEUX MINUTES. Pas besoin de long discours. Quelques clics suffisent. Votre avis reste confidentiel et il est lu avec attention. En participant, vous devenez acteur de la qualité de service. Vous nous aidez à améliorer les interventions chez vous et sur tout le patrimoine de Mâcon Habitat. Vous contribuez à un cadre de vie plus agréable pour tous.

Alors, la prochaine fois que vous recevez une enquête flash après des travaux, ne la laissez pas dormir dans votre boîte mail ou sur votre téléphone. Ouvrez-la. Répondez. Dites-nous ce que vous pensez.

Ainsi nous améliorons le service que nous vous rendons.

